dont l'objet est de résoudre les problèmes du Canada et de prendre le pas sur le gouvernement fédéral. Conclusion: les conférences provinciales ne me donnent pas beaucoup d'espoir.

Le ministre a sûrement vu la nouvelle disant que le premier ministre M. Smallwood prendrait la tête d'un mouvement en vue de séparer Terre-Neuve du reste du Canada. Je sais que le premier ministre s'est plus ou moins efforcé de glisser sur ce sujet à la Chambre, et d'en plaisanter. Toutefois, l'article du Journal d'Ottawa ne permet pas de traiter aussi légèrement ces propos. Voici la déclaration que nous trouvons dans le Journal d'Ottawa, numéro du 21 juin 1955:

Terre-Neuve pourrait se séparer du reste du Ca-

nada, au dire de son premier ministre. Saint-André-sur-Mer (N.-B.) le 21 juin (BUP)— Hier soir, le premier ministre de Terre-Neuve a menacé de faire sortir Terre-Neuve de la cona menate de l'alle soit in l'entrette de l'alle soit in fédération canadienne si le gouvernement fédéral ne cesse pas de traiter injustement les quatre pro-

vinces Maritimes, y compris la sienne propre. M. Smallwood a exprimé cet avis brutal à la réunion annuelle de l'Association des diffuseurs de

l'Atlantique.

Sa menace de quitter le Canada prend une plus grande importance du fait de la présence du premier ministre libéral Henry Hicks de Nouvelleet du premier ministre conservateur Hugh John Fleming du Nouveau-Brunswick. M. Fleming a présenté M. Smallwood en termes flatteurs et M. Hicks l'a loué "de parler comme nous devont le faire dans les provinces de l'Atlantique".

Voici ce qu'on ajoute:

Économie mal équilibrée

Ce n'est peut-être pas l'attitude d'un bon libéral ni d'un bon politicien, dit l'agressif premier ministre de la plus jeune province du Canada. Mais le Canada n'est pas composé que de quatre provinces, Québec, Ontario, Colmobie-Britannique et Alberta. Il compte dix provinces.

L'économie canadienne devient bancale. Le gouvernement fédéral dépense des milliards de dollars en contrats de guerre en Ontario et Québec. Il n'y a pas de mal à ce que ces provinces prennent un essor industriel gigantesque, dit M. Smallwood. l'on veut faire preuve de qualité d'hommes d'État on devrait rendre toutes les provinces économiquement fortes.

"Il n'est pas bon pour le Canada d'abandonner ces provinces atlantiques à leurs propres ressour-ces", dit-il.

', dit-il.

Sa menace à peine voilée:

"Avant de devenir citoyens de seconde zone, nous montrerons aux autres provinces Maritimes comment quitter la Confédération". L'assistance éclata en applaudissements.

Je ne suis pas sûr que c'est là la fin de la déclaration, mais je crois que c'est la fin de l'article de presse. En tout cas, c'est suffisant et je m'en tiendrai là. J'estime que l'avertissement est assez clair pour être pris très au sérieux par tous les Canadiens.

Il doit être bien évident, pour celui qui s'arrête à réfléchir, que lorsqu'une province entrait au sein de la Confédération, il était sous-entendu au contrat que cette province serait en mesure de partager à égalité

toutes les bonnes choses que les autres provinces peuvent produire. Si tel est le cas, et je ne vois pas comment on peut le nier, le ministre et ses fonctionnaires ont la très lourde responsabilité de s'assurer que chaque province de la Confédération est en mesure de bénéficier d'une part convenable des bonnes choses que le Canada peut produire. Jusqu'à présent, aucun gouvernement fédéral n'a réalisé ces heureuses conditions. Je soutiens qu'il n'y a aucune raison pour qu'elles ne se réalisent pas. Le premier ministre Smallwood a manifestement à cet égard à peu près les mêmes idées. En d'autres termes, le gouvernement du Canada a totalement mangué à un de ses principaux devoirs qui est de s'assurer que chacune de ses provinces ait la part qui lui revient des bonnes choses que le pays est en mesure de produire.

Il s'agit de savoir quelles initiatives nous allons prendre à cet égard. Voici, monsieur le président, quelle est pour ma part, mon attitude. Nous pouvons maintenir notre Parlement pendant des siècles en préconisant les mêmes théories qui ont eu cours chez nous jusqu'à présent en ce qui a trait à la conduite des affaires du pays et ne rien changer à l'état de choses. Or, que pourrions-nous faire pour le modifier?

L'autre jour, en traitant d'un autre sujet, j'ai déclaré ceci: si nous pouvions créer de l'argent comme on l'a fait en vertu de la loi sur les Finances en 1914, si nous pouvions créer de l'argent ici, à Ottawa, et mettre cet argent en circulation en Nouvelle-Ecosse, dans l'Île du Prince-Édouard ou dans n'importe quelle autre province Maritime, si nous pouvions le faire, nous permettrions à ces provinces d'acheter n'importe quel produit disponible sur les marchés du Canada.

N'est-ce pas vrai? Je pose la question à tous les membres du comité, je la pose à tous les Canadiens. Si nous prélevons des impôts des provinces plus riches, c'est-à-dire le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, pour remettre cet argent aux provinces Maritimes, il est clair que nous commettons une injustice à l'égard des provinces dont nous prélevons des impôts. Mais si nous sommes en mesure de créer de l'argent comme on l'a fait, on s'en souviendra, en vertu de la loi financière de 1914, à tous ceux qui parlent d'argent fictif je dirai de ne pas quitter des yeux la loi financière de 1914, et de se tenir tranquilles jusqu'à ce que la lumière se fasse dans leur esprit.

S'il est possible de créer du numéraire comme on l'a fait en vertu de la loi sur la finance, et mettre ce numéraire entre les mains de la population, qu'est-ce qui va arriver? Les gens pourront se procurer les biens que les

[M. Blackmore.]